



pour les cartes grise

Par **cool74**, le **23/11/2019 à 13:38**

Bonjour,
Je viens de créer mon entreprise individuelle d'achat et revente de voitures d'occasion.
J'aimerais savoir comment faire pour les cartes grises pour éviter de les faire à mon nom ou celui de l'entreprise et si je peux acheter des voitures avec des cartes grises de retard, si certaines voitures sont gagées comment je peux faire ?
Merci et cordialement.

Par **Tisuisse**, le **26/11/2019 à 16:20**

Bonjour,
3 pistes à explorer :
- votre chambre de commerce ou votre chambre des métiers,
- le syndicat professionnel de vendeurs de voitures,
- un avocat spécialisé,
eux, vous donneront les infos pratiques indispensables.